

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 11 (1890)
Heft: 12

Artikel: L'arrière-garde de Stanley et les épidémies
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARRIÈRE-GARDE DE STANLEY ET LES ÉPIDÉMIES

Si nous abordons aujourd'hui la question du désastre de l'arrière-garde de l'expédition de Stanley, au camp de Yambouya, ce n'est pas pour redire, avec toute la presse des deux mondes, l'horreur que nous inspirent les révélations qui se dégagent soit des accusations de Stanley contre ceux de ses officiers auxquels il avait confié la garde des munitions et des provisions que l'avant-garde ne pouvait emporter, soit des reproches de MM. Bonny, Troup et Ward contre les morts, MM. Barttelot et Jameson, et contre le chef même de l'expédition. L'humanité tout entière réclame une enquête ; nous ne doutons pas que le gouvernement britannique ne l'ordonne, et ne veille à ce qu'elle soit strictement impartiale. Nous croyons à la justice anglaise ; elle saura, au milieu des affirmations contradictoires des journaux, faire la part des responsabilités qui incombent : au Comité de secours dans le choix des officiers dont Stanley s'entoura et dans les démentis publiés sous le nom d'Assad Farran, l'interprète de MM. Barttelot et Jameson ; au commandant de l'expédition, des ordres duquel pouvait dépendre la vie ou la mort des centaines d'hommes qu'il avait attachés à son service, et qui paraît avoir été moins constamment préoccupé de la santé de ses serviteurs noirs que ne l'affirment certains journaux ; à chacun de ses lieutenants et spécialement à ceux qu'il plaça à la tête de son arrière-garde ; à Tipo-Tipo, dont il sollicita le concours pour pouvoir rapporter au Congo l'énorme masse d'ivoire qu'il comptait employer à défrayer le trésor du khédivé, à rembourser les souscripteurs du Comité de secours, et à récompenser les survivants de l'expédition ; aux officiers belges des Stanley-Falls, pour le jugement rendu contre le meurtrier du major Barttelot ; bref, nous ne doutons pas que la justice ne sache rendre à chacun ce qui lui est dû. Aussi attendrons-nous patiemment son verdict, que nous nous garderons bien de préjuger.

Mais, en présence d'un désastre aussi inouï que celui que nous a révélé l'ouvrage de Stanley lui-même, nous croyons qu'il y a à faire une étude des conditions sanitaires dans lesquelles l'expédition a été entreprise et poursuivie, afin qu'à l'avenir toutes les précautions que l'humanité peut prescrire soient prises pour prévenir le retour d'une catastrophe sans précédent dans les annales des explorations.

Il semble au premier abord que la question sanitaire eût été mûrement étudiée et que tout eût été prévu quant aux médicaments destinés à prévenir les maladies propres à l'Afrique ou à soigner le mieux possible

ceux qui en seraient atteints. Nous lisons à la page 36 du premier volume de l'ouvrage : *Dans les ténèbres de l'Afrique* : « MM. Burrough et Welcome, Snowhill Buildings, de Londres, les chimistes et droguistes si connus, nous firent cadeau de neuf superbes boîtes de médicaments renfermant toutes les substances nécessaires pour combattre les maladies endémiques particulières à l'Afrique. Chacune des doses était en tablettes et déjà combinée à d'autres matières qui en assuraient la prompte solution ; chaque compartiment était garni des remèdes ou instruments nécessaires au médecin et au chirurgien. Rien ne fut oublié, tous nous devons la plus vive reconnaissance à ces Messieurs, non seulement pour la valeur intrinsèque de ces caisses et de leur contenu, mais aussi pour l'achat qu'ils ont bien voulu nous faire de ce qu'il y avait de meilleur à Londres et les soins apportés à l'emballage : tout est arrivé à Yambouya sans le moindre accident. »

Ce n'est pas qu'on eût laissé intactes ces neuf superbes boîtes de médicaments, en particulier celle qui contenait la provision de vaccin, pour prémunir, dès Zanzibar, les membres de l'expédition contre les dangers de la petite vérole.

Le 19 février, au large de Lamou, à trois heures du soir, Stanley avait rencontré le *Bagdad* ramenant le D^r Lenz qui, à la tête d'une expédition autrichienne, avait tenté de porter secours à Émin-pacha, mais avait été empêché d'atteindre le lac Albert par la petite vérole qui exerçait ses ravages dans le Manyéma, ce qui l'avait obligé à traverser ce territoire aussi rapidement que possible, à gagner le Tanganyika, puis le Nyassa pour rentrer en Europe sans avoir pu exécuter les ordres qu'il avait reçus. « Il a échoué. » dit Stanley, « et ne manquera pas d'en rejeter la faute sur l'Afrique et surtout sur le Congo. Nous en sommes tous là. »

Nous avons peine à croire que le D^r Lenz ait laissé ignorer le danger couru par sa caravane à travers le Manyéma, ravagé par la petite vérole. Quoi qu'il en soit Stanley, rencontrant à Zanzibar Tipo-Tipo dont l'influence s'étend sur tout le pays des Stanley-Falls au Tanganyika, par conséquent aussi sur le Manyéma, conclut avec le chef arabe la convention que l'on sait, pour convoier l'ivoire de Wadelaï au Congo ; aux termes du traité, Tipo-Tipo s'engageait à fournir à Stanley 600 porteurs à 150 fr. par tête chargée, de Stanley-Falls au lac Albert et retour. « Chaque homme pouvant porter 32 kilogrammes, chacun des voyages de la petite troupe donnerait pour 310,000 fr. net d'ivoire rendu à la station. » Le traité conclu, 96 hommes de Tipo-Tipo sont embarqués sur

la *Madura*, avec les Soudanais engagés au Caire et les 600 Zanzibarites recrutés à Zanzibar par M. Mackenzie agent de Stanley. Puis, tous les hôtes du bord sont vaccinés ou revaccinés par le Dr Parke. « Instruit par la triste expérience du passé, » dit Stanley, « j'avais emporté du virus en quantité suffisante. »

La vaccination doit avoir produit l'effet voulu, car jusqu'à Yambouya aucun cas de petite vérole n'est signalé dans la caravane de Stanley. A Yambouya, il laisse l'arrière-garde à laquelle est attaché M. Bonny, médecin-chirurgien, subordonné à MM. Barttelot et Jameson; mais, chose étonnante, dans les longues instructions données par Stanley au major Barttelot, nulle part n'apparaît une recommandation relative à des précautions à prendre à l'arrivée des Manyéma promis par Tipo-Tipo, analogues à celles qui avaient été prises à l'égard des six cents personnes embarquées sur la *Madura*.

Nous ne rappellerons pas les plaintes des officiers de l'arrière-garde sur les lenteurs de Tipo-Tipo à s'acquitter de ses engagements, ni sur le chiffre de quatre cents porteurs qu'il finit par envoyer au lieu des six cents qu'il avait promis. Au point de vue sanitaire, peut-être valut-il mieux qu'il n'y en eût que quatre cents; le danger d'infecter les Soudanais et les Zanzibarites de l'arrière-garde était diminué d'autant. En effet, dans quel état arrivaient les Manyéma? Venant d'une région contaminée par la petite vérole, il eût été difficile qu'ils ne l'apportassent pas avec eux. Nous ignorons si la vaccination des quatre cents hommes envoyés par Tipo-Tipo, à leur arrivée au camp de Yambouya, eût empêché la petite vérole d'éclater. Au moins, à notre avis, eût-il été prudent d'essayer. Mais nous n'avons pas su voir dans tout l'ouvrage de Stanley que le major Barttelot ait rien prescrit à cet égard, ni que M. Bonny, le chirurgien, ait fait usage d'aucune provision de vaccin, bref que rien ait été fait pour prévenir une explosion de la maladie, ou pour empêcher le contact des Manyéma arrivant de la région contaminée avec les Soudanais et Zanzibarites indemnes jusque-là. Et pourtant, dès le 23 juin 1888, peu de temps après la venue des Manyéma, le Dr Bonny, commandant par intérim, en l'absence du major Barttelot parti pour les Stanley-Falls, ordonne d'éloigner à quelque distance du camp une femme atteinte de la petite vérole. Le 3 juillet, M. Jameson écrit dans le journal de l'arrière-colonne, que Mouini-Somaï, un des chefs Manyéma, annonce plusieurs cas de petite vérole et autres maladies; 60 hommes environ seraient incapables de travail. « Le 13, » toujours d'après le journal de Jameson, au départ de Mouini-Somaï et des Manyéma pour Banalya, « on laisse au

village de Sipoula, quelques morts de la petite vérole; autour d'ici l'infection est atroce, mais il en est de même dans toutes les stations de la région. »

La mort du major Barttelot, le 19 juillet, celle de Jameson peu de temps après, le désordre qui en fut la suite, et la nécessité, pour M. Bonny, auquel incombait désormais le commandement de l'arrière-colonne, de rétablir l'ordre ne lui permirent pas de rien faire pour tâcher d'arrêter le mal ou d'en atténuer les effets. Au fléau de la petite vérole, s'ajoutait d'ailleurs l'empoisonnement produit par l'alimentation du manioc mal préparé. Aussi ne faut-il pas être étonné si Stanley en arrivant à Banalya, le 1^{er} août, est atterré par le spectacle qui s'offre à ses regards. Mais laissons-le parler lui-même.

« La plume ne peut écrire ou la langue redire les horreurs de cette citadelle de la peste! La maladie hideuse, qui fait tant de victimes parmi les barbares, était visible sur la face et les corps de ces malheureux, défigurés, enflés, couverts de plaies et de cicatrices; poussés par la curiosité, indifférents à l'horreur qu'inspirait la mort empreinte sur leurs physionomies, ils venaient voir et entendre ceux qui arrivaient de la grande forêt. Six cadavres gisaient sans sépulture; les mourants, par douzaines, étalaient leurs abcès purulents. D'autres, réduits par l'anémie, la dysenterie ou des ulcères larges comme des soucoupes, à n'avoir plus que la peau sur des os en saillie, se traînaient vers leurs anciens amis et leur souhaitaient la bienvenue: la bienvenue dans ce charnier!... Une affreuse odeur infectait l'atmosphère; les spectacles les plus repoussants passaient ou surgissaient devant nos regards épouvantés... Partout où je m'arrêtais, les yeux caves des moribonds se fixaient sur les miens... Toujours retentissait à mes oreilles, la lugubre cadence de ce récit: Morts et désastres, désastres et morts. Cent fosses creusées à Yambouya, et trente-trois hommes abandonnés au campement, sur le point de mourir, dix morts en route; dans le village, une quarantaine qui n'ont plus que le souffle... De tous ceux que j'avais laissés en arrière, en sauverai-je même cinquante? Redire tout ce que j'ai vu à Banalya et l'intensité et la profondeur de cette misère, ce serait enlever brutalement les bandages d'un ulcère couvert d'escarres malsaines et strié d'artères saignantes, — sans autre résultat que d'exciter l'horreur et le dégoût. »

Le nombre des morts de l'arrière-garde donne la mesure de l'intensité du fléau. Les 430 Manyéma étaient réduits à 169, et des 271 Soudanais et Zanzibarites, laissés à Yambouya par Stanley, il n'en restait plus, en

juillet 1888, que 132, et à leur arrivée à Banalya, ils n'étaient plus que 101, dont la moitié perdus sans ressource, dit Stanley. Aussi celui-ci comprit-il la nécessité de fuir au plus tôt le voisinage de Banalya, le théâtre de la catastrophe. Mais la présence des Manyéma survivants, ne devait pas tarder à produire des inconvénients graves chez les porteurs qu'Émin-pacha avait donnés à Stanley pour lui aider à amener au lac Albert les munitions laissées à Yambouya. « Pour commencer, » écrit Stanley, « ils avaient communiqué la petite vérole à nos porteurs madi parmi lesquels elle se développa avec une alarmante rapidité. » Au milieu de septembre, il écrit encore : « la petite vérole faisait rage parmi les Manyéma et les Madi et quotidiennement en réduisait le nombre. » Dans le voisinage du confluent du Ngaiou avec l'Itouri, pendant qu'on opère le transbordement d'une rive à l'autre, Stanley peut se rendre compte de l'état déplorable dans lequel la variole a mis une douzaine de Madi, et tout près d'eux, les coudoyant avec la plus grande insouciance, amis et camarades, encore bien portants... « la mort allait frapper et faire de ces malheureux un horrible spectacle avant de leur donner le coup de grâce; mais ils ne la voyaient pas! » Le 10 octobre, aux rapides d'Amiri, un second Zanzibarite est atteint de variole, à cette occasion Stanley s'exprime ainsi : « Malgré les dix à vingt malades que nous avons toujours au camp, deux seulement de nos premiers engagés, sur les 620 qu'on avait vaccinés à bord de la *Madura*, contractèrent l'infection; peut-être leur tempérament était-il réfractaire au virus jennérien. En tout cas, il serait difficile de produire, en faveur des bienfaits de la vaccine une preuve meilleure que l'expérience de l'expédition. Mais, parmi les Manyéma, les Madi et les autres indigènes qui les accompagnaient, l'épidémie faisait rage et nombre de victimes furent jetées dans la rivière, des blocs de roche attachés au corps, mesure très nécessaire pour éviter l'exhumation des cadavres par les naturels qui, nous le savions, suivaient la caravane et se nourrissaient de nos morts? »

Après l'expérience de l'extrême mortalité des indigènes non vaccinés, et des bienfaits de la vaccine pour les hommes amenés de Zanzibar, nous nous demandons d'où vient que M. Stanley, lors de son passage à Genève, ait paru attacher peu d'importance à la question que nous lui avons posée, des ravages de la petite vérole parmi les indigènes de l'Afrique et de l'efficacité de la vaccination pour chercher à en conserver le plus grand nombre possible. « On ne peut pas les vacciner en traversant leurs territoires, » nous a-t-il répondu. Mais, au camp de Yambouya, pendant les longs jours qui s'écoulèrent entre l'arrivée des Manyéma et

leur départ pour Banalya, s'il y avait là quelque reste de la forte provision de vaccin que Stanley dit avoir faite, qu'est-ce qui eût empêché le chirurgien Bonny de les vacciner, comme on l'avait fait sur la *Madura* pour les Soudanais et les Zanzibarites ? Ou bien la précaution était-elle jugée inutile parce qu'ils venaient du Manyéma !

Quoi qu'il en soit, il nous paraît ressortir de cette lamentable expérience qu'il est urgent pour les puissances européennes qui se sont attribué les territoires de l'Afrique centrale, de joindre aux mesures adoptées déjà pour la conservation des indigènes : restriction de l'importation des spiritueux, interdiction de celle des armes perfectionnées et des munitions, abolition de la traite, des mesures sanitaires analogues à celles qui sont appliquées dans les États civilisés.¹ Non pas que nous estimions la chose d'une application facile dans toute l'étendue de ces territoires. Mais déjà aujourd'hui la plupart des Sociétés missionnaires en Afrique pourvoient leurs agents de vaccin animal pour qu'ils s'en servent en faveur des indigènes de leurs stations. Pourquoi la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal, la Belgique ne pourraient-elles pas prescrire aux administrateurs de leurs colonies et aux médecins attachés à leurs troupes ou à leurs corps de police d'employer ce moyen préventif contre les épidémies de petite vérole qui sévissent dans les diverses parties du continent.

Il nous paraît également urgent que, désormais, les autorités coloniales n'autorisent aucune expédition ou caravane du genre de celle de Stanley, quelque soit d'ailleurs le caractère humanitaire qu'elle puisse affecter, et surtout si elle revêt ce caractère, à traverser telle ou telle partie de leurs territoires sans s'être assurées que les personnes qui la composent, porteurs ou autres, ne sont pas contaminées et ne risquent pas de porter avec elles l'infection dans des régions où la variole était inconnue jusqu'ici. Que celles qui seront reconnues comme étant contaminées soient retenues et soignées en conséquence dans des lazarets ad hoc, comme le sont les varioleux dans les États européens, et que l'on ne puisse plus dire qu'une expédition civilisatrice a semé sur son passage à travers l'Afrique autant de cadavres qu'en laissent sur leur route les

¹ L'État indépendant du Congo édicta, le 6 octobre 1889, une ordonnance prescrivant des mesures hygiéniques et prophylactiques : inspections sanitaires, désinfection, isolement, etc., pour empêcher la contagion et la propagation de la dysenterie qui régnait alors d'une manière épidémique dans les régions du Haut-Congo, en amont de Bangala.

pires expéditions des chasseurs d'esclaves. En un mot, qu'une expédition dite humanitaire prenne, soit à l'égard des hommes qu'elle recrute pour son service, soit envers les indigènes dont elle emprunte le territoire, toutes les mesures préservatrices que prescrit l'humanité¹. Que la vie des noirs soit aussi sacrée pour les explorateurs que celle des blancs ; les premiers ont tout autant de droit que les seconds à être protégés sur ce point. Nous en appelons à Stanley lui-même, écrivant au confluent de la Népoko et de l'Arououimi : « qu'auraient dit certains voyageurs qui soutiennent que les Africains ne connaissent ni l'amour, ni l'affection, en voyant une femme manyéma, offrant l'aspect le plus hideux, dont le visage n'était plus qu'une masse de pustules à soulever le cœur, et d'une fétidité à peine supportable, soignée par son époux avec la tendresse la plus dévouée. La mort, la mort partout et chaque jour, et sous toutes ses formes, était parmi nous ; mais aussi l'amour suprême comme un ange gardien ; il veillait auprès des mourants et embellissait le trépas même. Pauvres et douces créatures, ignorantes, les plus humbles de l'humanité, inconnues de ceux qui chantent les nobles sacrifices, la constance, l'oubli de soi-même, vous êtes vraiment nos sœurs, et il n'en peut douter, celui qui vous a vues, au milieu des réalités les plus lugubres, bercer le suprême sommeil de vos bien-aimés ! »

BIBLIOGRAPHIE ²

Costi Ermenegildo. STORIA D'ETHIOPIA. Milano (Alfredo Brigola et C°), 1890, in-16, 297 p. — Dans un avis au lecteur, placé en tête du volume, l'auteur indique les raisons qui l'ont engagé à écrire cet ouvrage : importance actuelle d'une étude consciencieuse sur l'état social des

¹ La question des mesures de police sanitaire internationale fait, depuis plusieurs années, l'objet des études de l'Institut de droit international. Sa septième Commission est spécialement chargée de constater tous les faits nouveaux qui viendraient à se présenter, de faire valoir toutes les plaintes légitimes qui pourraient se produire, etc. Les nouveaux rapports internationaux qui résultent du partage de l'Afrique nous semblent devoir attirer l'attention de cette Commission sur les mesures sanitaires qui pourraient être prises pour prévenir la dépopulation des territoires attribués aux diverses puissances européennes.

² On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.